



Lausanne, le 29 avril 2019

Fédération syndicale

Solidaires - Unitaires - Démocratiques

Tél. 021 / 351 22 50

Chauderon 5 - 1003 Lausanne

e-mail info@sud-vd.ch

e-mail info.sude@sud-vd.ch

facebook.com/sudresiste

Communiqué de presse

Conseil d'Etat :
Cessez de pratiquer le double discours,
Répondez sur les revendications du 14 juin 2019

La grève du 14 juin se rapproche à grands pas, et toutes les ambiguïtés de la position du Conseil d'Etat apparaissent chaque jour plus clairement.

Alors que nous avons gagné au niveau cantonal le procès des maîtresses ICA, le Gouvernement vaudois ne dit pas s'il a l'intention de recourir au niveau fédéral et de porter ainsi un grave tort à la lutte d'un collectif de femmes pour l'égalité salariale.

En principe l'échéance de ce recours était au 8 avril. Malgré les sollicitations, le Conseil d'Etat ne répond pas sur sa position. Nous exigeons qu'il se détermine publiquement et clairement sur cette question exemplaire.

Une situation de conflit collectif est ouverte depuis des semaines maintenant, acte de non-conciliation à la clé. Le Conseil d'Etat mène une politique de silence face à la demande d'ouverture de négociations sur les revendications pour l'égalité et sur les modalités de mise en pratique des mesures qu'il a lui-même annoncées. Ce faisant, l'employeur public adopte une attitude de déni face à la mobilisation des femmes et aux demandes des syndicats. Nous exigeons que le Conseil d'Etat donne une réponse claire aux demandes de négociations qui lui ont été adressées par les organisations syndicales du secteur public.

Enfin, se pose la question de la grève du 14 juin. Comme le démontre l'acte de non-conciliation, c'est bien d'une grève qu'il s'agit et non pas d'une demande de congé qui tente de décaféiner et de réduire la portée de la mobilisation. Comme dans d'autres lieux, nous demandons que la grève ne fasse l'objet d'aucune réduction de salaire.

L'Etat de Vaud subventionneur et dirigeant du secteur parapublic du social et de la santé notamment, a les moyens d'étendre dans le subventionné les mesures que nous revendiquons.

Pour symboliser notre exigence de négociations et de droit effectif à la grève, nous remettrons le mercredi 1^{er} mai 2019, à 10 h 45, une statue « Déposer les préjugés. Libérer l'égalité » à la Chancellerie de l'Etat de Vaud (Château cantonal). Charge à elle de transmettre au Conseil d'Etat ce cadeau incitatif.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion !

SUDe*